



Résumé de l'entretien : Jim Watson, maire de la ville d'Ottawa

Contexte

Jim Watson est maire de la ville d'Ottawa (la **Ville**) depuis 2010.

Le maire Watson a été interviewé par Natalia Rodriguez, Jean-Simon Schoenholz et Sajeda Hedaraly le 18 août et le 7 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Les textes entre [crochets] sont des notes explicatives fournies par les avocats et les avocates de la Commission pour faciliter la compréhension du texte.

Avant l'arrivée du convoi

Le maire Watson a été informé du convoi environ une semaine avant son arrivée. Il a entendu dire qu'un convoi de camions d'un peu partout au Canada se dirigeait vers Ottawa. Il ne se rappelle pas s'il a d'abord reçu l'information des médias ou d'un membre de son personnel.

Le maire Watson n'a pas participé à la préparation et à la réponse de la ville à l'arrivée du convoi. Ce rôle a été assumé par M. Steve Kanellakos, directeur municipal, et M. Kim Ayotte, directeur général des Services de protection et d'urgence. M. Kanellakos tenait régulièrement le maire Watson au courant de la situation.

Le 26 janvier 2022, le chef Sloly a informé le maire Watson et M. Kanellakos de ce à quoi ils devaient s'attendre au cours des prochains jours. Les renseignements relatifs au nombre de camions attendus à Ottawa fluctuaient.

Le maire Watson ne se souvient pas s'il a eu des discussions avec le chef Peter Sloly du Service de police d'Ottawa (**SPO**) plus tôt. Son bureau a reçu une copie d'un courriel envoyé par une association hôtelière locale indiquant que les camionneurs avaient réservé des séjours d'au moins 30 jours¹. Cette information a été communiquée aux forces de l'ordre.

¹ Courriel de Beth Gooding, directrice du service de sécurité publique et responsable du Bureau de gestion des mesures d'urgence de la Ville, à Eustace A. Roberts, Gestion des urgences et continuité des activités au SPO, 25 janvier 2022, **OTT00000070**; échange de courriels entre Steve Kanellakos, Mathieu Gravel, Serge Arpin et Kim Ayotte, 25 janvier 2022, **OTT00000101**.



Préparation à l'arrivée du convoi

Les camions ont commencé à arriver le 27 janvier 2022. Ce jour-là, le maire Watson a remarqué quelques camions stationnés dans les rues de la ville. D'autres camions sont arrivés le lendemain. Au cours de la première fin de semaine, il est devenu évident pour le maire que le SPO avait perdu le contrôle de la rue Wellington, qui était remplie de camions. Lorsque les camions n'ont pas quitté le dimanche, il a réalisé qu'ils seraient sur place plus longtemps que la fin de semaine.

Le maire Watson a été informé que d'autres convois se dirigeaient vers Ottawa pour la fin de semaine du 5 février 2022. Il se rappelle également que, à un certain moment, il y a eu des discussions sur le blocage de sorties de l'autoroute 417 par la Police provinciale de l'Ontario (la « **PPO** »). Le maire Watson n'est pas certain du moment exact de cette discussion. Il croit que cette décision aurait été prise conjointement par le SPO et la PPO.

Communications avec le SPO et demandes de ressources du gouvernement fédéral

Le maire Watson a parlé avec le chef Sloly, le chef adjoint Steve Bell et la cheffe adjointe Trish Ferguson, au besoin, tout au long de la présence du convoi. Il pense avoir participé à entre 10 et 12 appels ou réunions sur Teams avec eux tout au long des manifestations.

Le 31 janvier 2022, le premier ministre a appelé le maire Watson pour prendre des nouvelles et faire le point sur la situation. Le maire Watson a expliqué au premier ministre que la présence d'agents supplémentaires de la Gendarmerie royale canadienne (la **GRC**) était nécessaire pour gérer les manifestations. Durant cet entretien, le maire Watson n'a pas demandé un nombre précis d'agents, mais a indiqué au premier ministre que le SPO avait besoin de beaucoup plus d'agents de la GRC. Il a également parlé des coûts associés aux manifestations et à la réponse à celles-ci. Le premier ministre lui a fait savoir qu'il était prêt à aider et était généralement favorable à la demande du maire, mais il n'a pas pris d'engagement précis.

Le 3 février 2022, le maire Watson a reçu un appel du ministre Mendicino pour discuter de la nécessité d'obtenir des agents supplémentaires de la GRC. Le maire a cru comprendre à ce moment-là que le gouvernement fédéral avait déjà fourni environ 250 agents, mais que la majorité d'entre eux avaient été affectés à des institutions fédérales. Il a compris qu'environ 100 agents de la GRC seulement étaient alors sous le commandement du SPO. Le maire a parlé de cet enjeu avec le ministre Mendicino.

Le 5 février 2022, lors d'une réunion de la Commission des services policiers d'Ottawa (la **CSPO**), le chef Sloly a fait valoir que le SPO avait besoin de ressources supplémentaires. Le lendemain, lors d'une réunion entre le maire Watson, la conseillère Diane Deans et le chef Sloly, ce dernier a confirmé qu'il avait besoin de 1 800 agents et



a par la suite fourni un document qui donnait un aperçu des ressources dont il avait besoin².

Le 7 février 2022, à la demande de la CSPO, le maire Watson a envoyé des lettres, cosignées par lui-même et Diane Deans, présidente de la CSPO, au premier ministre Justin Trudeau, au ministre Marco Mendicino, au premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, et à Sylvia Jones, sollicitrice générale de l'Ontario³. En envoyant ces lettres, le maire Watson souhaitait obtenir des ressources pour éventuellement prêter assistance aux résidents d'Ottawa.

Le 7 ou le 8 février 2022, le maire Watson s'est entretenu avec le premier ministre pour réitérer la demande dont il était question dans la lettre du 7 février 2022.

Les 7, 8 et 10 février 2022, le maire Watson a assisté à des réunions « tripartites ». Il pense que le ministre Bill Blair, le ministre Mendicino, M. Kanellakos, Rob Stewart, sous-ministre de la Sécurité publique, et le chef Sloy ont chacun participé à au moins une de ces réunions. Les réunions avaient pour but de regrouper des représentants municipaux, provinciaux et fédéraux. La province de l'Ontario a été invitée à ces réunions, mais a choisi de ne pas y participer. Le premier ministre Ford a expliqué au maire qu'il ne croyait pas que ces réunions seraient productives et qu'il n'allait donc pas y participer.

Lors des réunions tripartites, les discussions ont porté sur les ressources supplémentaires requises à Ottawa. On y a discuté du nombre réel d'agents de la GRC qui avaient été fournis par le gouvernement, car il semblait y avoir un certain désaccord quant à ce nombre. Les participants aux réunions ont également essayé de trouver des façons de permettre à chaque ordre de gouvernement de régler la situation. À l'une de ces réunions, on a soulevé le fait que la ville d'Ottawa et le SPO n'avaient aucune capacité de remorquage. Le maire n'a fait aucune demande de pouvoirs d'application de la loi additionnels au nom du SPO.

En fin de compte, le maire croit que plus de 1 800 agents sont venus à Ottawa sous le commandement du SPO, y compris des agents de la GRC, de la PPO et de certains services de police municipaux. Le maire ne connaît pas la raison du délai pour recevoir des ressources supplémentaires à Ottawa. Il sait bien que les ressources de la GRC étaient mises à dure épreuve en raison des manifestations partout au pays et qu'il a fallu un certain temps pour régler certains détails de logistique, mais il ne sait pas s'il y avait d'autres raisons pour le retard.

² Courriel concernant les exigences du SPO : **OTT00005223.0001**. Voir courriel antérieur du SPO avisant de l'exigence pour 1 800 ressources en dotation et en application de la loi additionnelles : **OTT00018172.0001**.

³ Voir Lettre du premier ministre Ford à la sollicitrice Jones : **OPP00002000** et Lettre au premier ministre et au ministre Mendicino : **OTT00004847.0001**



Autres communications

Intervenants provinciaux

Le maire Watson a parlé au premier ministre Ford à deux reprises, mais il ne se rappelle pas la date de ces appels. Lors du premier appel, le premier ministre Ford a demandé des nouvelles au maire Watson et lui a offert son soutien. La solliciteure générale Jones a participé au deuxième appel. À cette occasion, le maire Watson a demandé des ressources supplémentaires de la province. La solliciteure générale a accepté de transmettre la lettre du 7 février 2022 au commissaire de la PPO. Elle avait cru comprendre que la PPO avait déjà envoyé un grand nombre de ressources à Ottawa. Les chiffres fournis par la solliciteure générale n'étaient pas représentatifs du nombre d'agents de la PPO sur le terrain et sous le commandement du SPO (le SPO avait fourni ces chiffres au maire). Durant ce second appel, il a aussi été question des coûts associés aux manifestations pour la Ville. Le premier ministre Ford et la solliciteure générale Jones ont également exprimé certaines préoccupations concernant le manque de surveillance policière à Ottawa.

Le maire n'a jamais discuté de capacité de remorquage avec la province. Il n'a également pas soulevé la question de l'application de la loi, même s'il y a eu des discussions entre la Ville et le ministère des Transports de l'Ontario (**MTO**) concernant la possibilité de cibler les assurances pour mettre fin aux manifestations. Le MTO était réticent à approfondir cette idée. Le maire ne sait pas pourquoi.

Le maire Watson s'est également entretenu avec Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances de l'Ontario. Ils ont discuté d'un programme visant à aider les petites entreprises à surmonter les répercussions des manifestations.

GoFundMe

Le 3 février 2022, le maire Watson, M. Kanellakos et l'avocat de la Ville, David White, ont rencontré des représentants de GoFundMe. [GoFundMe est une plateforme de sociofinancement utilisée par certains manifestants pour amasser des fonds à Ottawa.] Le maire Watson a expliqué qu'ils finançaient, ou aidaient à financer, ce qu'il considérait être une activité illégale. Les représentants de GoFundMe ont accepté de geler les fonds recueillis pour les manifestations pendant la tenue de leur enquête. Ils ont par la suite décidé de mettre fin à la collecte de fonds et de retourner les fonds aux donateurs.

Maire John Tory

Le maire Watson s'est entretenu avec le maire de Toronto, John Tory, pour savoir où la Ville de Toronto a obtenu des dépanneuses. Le maire Tory lui a fait parvenir les numéros de téléphone de quelques entreprises de dépanneuses, que le maire Watson a par la suite communiqués au SPO. Le maire Watson ne sait pas si le SPO a fait appel à ses entreprises. Le maire Tory a également indiqué au maire Watson qu'il enverrait à Ottawa



autant de ressources que possible et a expressément offert d'envoyer l'unité de la police montée de Toronto à Ottawa.

Déclaration de l'état d'urgence du 6 février

Le 6 février 2022, suite aux conseils de M. Kanellakos, le maire Watson a déclaré l'état d'urgence pour la Ville⁴. Même si cette déclaration n'octroyait pas de nouveaux pouvoirs au maire, le maire Watson était d'avis qu'elle était néanmoins importante sur le plan symbolique. La déclaration de l'état d'urgence a permis à la Ville d'accélérer certains processus.

Négociation avec les organisateurs du convoi

Le 10 ou le 11 février 2022, le maire Watson a reçu un appel de M. Dean French, ancien chef de cabinet du premier ministre Ford. M. French a indiqué au maire Watson que, grâce à ses contacts avec les camionneurs, il pensait pouvoir apporter son aide. Le maire Watson a mis M. French en contact avec M. Serge Arpin, chef de cabinet du maire, qui a interagi avec M. French par la suite. Parallèlement, mais indépendamment de ces discussions, M. Kanellakos a rencontré des manifestants à la demande du SPO. Le chef Sloly et le chef adjoint Bell étaient au courant des réunions entre la Ville et les manifestants.

En fin de compte, M. French a été un intermédiaire utile dans le cadre des négociations avec les manifestants le 12 février 2022. Le plan visait à déplacer les manifestants des quartiers résidentiels vers la rue Wellington en échange d'une rencontre du maire avec les organisateurs de la manifestation. Le maire se souvient également d'une discussion concernant une ou plusieurs zones de manifestation à l'extérieur de la Ville où certains camions pourraient être stationnés. L'entente ne demandait pas aux manifestants de complètement quitter la Ville. Le maire s'attendait à ce que la police expulse quand même par la suite les manifestants malgré l'entente. Le maire savait que les organisateurs de la manifestation souhaitaient une rencontre avec quelqu'un dans une position officielle pour obtenir de la légitimité et possiblement exercer une pression sur le gouvernement fédéral pour également les rencontrer. Le maire n'a jamais rencontré les organisateurs de la manifestation parce que les organisateurs du convoi n'ont jamais fait de suivi en présentant une demande et n'ont jamais déplacé le nombre de camions requis (75 %) pour permettre l'organisation d'une telle rencontre.

Le 14 février 2022, le maire a appris que 102 véhicules avaient été déplacés des quartiers résidentiels vers la rue Wellington. M. French a participé à l'exécution de ce travail. Le SPO a aidé à diriger le trafic et s'est acquitté de d'autres tâches logistiques. Les manifestants ne sont jamais retournés dans les quartiers résidentiels qui avaient été dégagés. Le chef adjoint Bell a indiqué au maire Watson que cela a permis d'alléger en

⁴ Déclaration de l'État d'urgence pour la ville d'Ottawa, 6 février 2022, **OTT00004231**.



partie la pression sur le centre-ville, ainsi que de réduire et de rendre plus facilement gérable le périmètre de la manifestation, ou des mots à cet effet. Personne au SPO n'a à quelque moment que ce soit indiqué au maire Watson que l'accord conclu avec les manifestants retarderait leur plan. Le maire Watson y a vu une petite victoire pour les résidents d'Ottawa qui vivaient à proximité des manifestations.

Invocation de la Loi sur les mesures d'urgence

D'après le maire Watson, un des plus importants problèmes rencontrés dans le cadre des manifestations était l'incapacité de déplacer les camions. Il comprend que la *Loi sur les mesures d'urgence* (la *Loi*) a réglé le problème en obligeant les entreprises de dépanneuses à fournir des véhicules de dépannage. Le SPO a mis des autocollants sur le nom des entreprises de dépanneuses pour prévenir le harcèlement et les réactions violentes contre elles. Le maire Watson n'a pas été consulté sur l'utilisation de la *Loi* par le gouvernement fédéral et il n'a jamais parlé de son invocation avec le gouvernement provincial.

Le maire Watson ne sait pas si la présence d'agents supplémentaires était liée à la déclaration par le gouvernement fédéral de l'état d'urgence.

Le 1^{er} mars 2022, le maire Watson a écrit au premier ministre Trudeau pour le remercier de la mise en œuvre de la *Loi*⁵. Le maire Watson est d'avis qu'elle a permis de régler l'occupation en relativement peu de temps.

Départs du chef Sloly du SPO et de la conseillère Deans de la CSPO

Le maire Watson n'a pas été consulté avant la démission du chef Sloly du SPO le 15 février 2022. Il a appris le départ du chef Sloly lorsqu'il a été rendu public. À ce moment-là, le maire Watson avait toujours confiance dans le chef Sloly et faisait de son mieux pour l'appuyer.

Le 16 février 2022, le maire Watson a rencontré la conseillère Deans, en sa capacité de présidente de la CSPO, qui lui a indiqué qu'un candidat, Matthew Torigian, avait été choisi pour remplacer le chef Sloly. Le maire Watson a vivement conseillé à la conseillère Deans de ne pas signer le contrat afin d'éviter le fait d'avoir trois chefs du SPO en si peu de temps. [Le chef adjoint Bell avait été nommé chef intérimaire à la suite de la démission du chef Sloly.] La conseillère Deans l'a assuré qu'elle ne signerait pas le contrat, à moins que le maire appuie l'embauche. Malgré tout, plus tard dans la journée, M. Arpin a informé le maire que la conseillère Deans avait signé le contrat.

⁵ Lettre du maire Jim Watson au premier ministre Justin Trudeau, 1^{er} mars 2022, OTT00009764.



Le maire Watson a jugé qu'il n'avait plus confiance en la conseillère Deans. Il était également préoccupé par le fait que le nouveau chef de police avait été choisi sans consultations publiques ou contact avec des groupes communautaires. Il a ajouté que certaines préoccupations ont été soulevées concernant le manque de communication entre la CSPO, sous le leadership de la conseillère Deans, et les conseillers de la Ville. Il a expliqué que même si la CSPO est indépendante et qu'elle ne relève pas du Conseil, les membres du Conseil sont ceux qui recueillent les communications et les questions des citoyens et des intervenants. Le maire Watson a demandé à son chef de cabinet d'offrir à la conseillère Deans la possibilité de démissionner, ce qu'elle a refusé de faire. Elle a donc été destituée de la CSPO par la majorité des membres du Conseil lors d'une réunion du Conseil un peu plus tard durant la journée.

Lorsqu'on lui a posé la question, le maire Watson a reconnu qu'il avait un passé politique avec la conseillère Deans, souvent à titre d'adversaires politiques. Durant ses trois mandats à titre de maire, le maire Watson a néanmoins recommandé la nomination de la conseillère Deans au poste de présidente de la Commission de transport, du Comité des services communautaires et de protection, ainsi que de la CSPO.

Le maire Watson était d'avis que la conseillère Carol Anne Meehan devrait démissionner de la CSPO, pour des raisons similaires à la conseillère Deans. Le maire Watson ne voyait pas la nécessité pour le conseiller Rawlson King de démissionner de la CSPO. Il a expliqué que le conseiller King était un nouveau conseiller qui avait occupé le poste de maire à la CSPO. Le conseiller King était l'agent de liaison du Conseil pour les initiatives de lutte contre le racisme et les relations ethnoculturelles. Il a également participé à la création du Secrétariat de la lutte contre le racisme d'Ottawa. Le maire Watson était d'avis qu'il était important que le conseiller King siège à la CSPO.

Menaces à la sécurité publique et à l'encontre de fonctionnaires

Le maire Watson sait que le conseiller Fleury a reçu des menaces. Le maire sait également qu'une personne l'a personnellement menacé de mort et a été arrêté. De multiples commentaires homophobes ont également été faits sur Twitter contre le maire Watson pendant cette période.

Réflexions finales

Selon le maire Watson, la Ville et le service de police avaient les outils nécessaires pour faire face à la situation, mais ne disposaient pas des ressources nécessaires d'application de la loi. Avec le recul, le retrait des manifestants dès le début, avant qu'ils ne soient ancrés, aurait peut-être permis de mettre fin aux manifestations plus tôt.

Le maire Watson a expliqué qu'avant l'arrivée du convoi, personne ne savait que les manifestants allaient rester pour une longue période. Si le service de police et la Ville avaient été mis au courant, ils auraient pu décider de fermer la rue Wellington, par exemple.